

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice
Ministère de l'Équipement et des Transports

Visa
DGLTEJO

1252

وزارة الداخلية
Ministère de l'Intérieur
II VISA LEGISLATION

Arrêté n°/MET portant adoption du règlement technique aéronautique
(RTA) N°14 relatif à la conception et l'exploitation Technique des Aérodro-
mes.



Le Ministre de l'Équipement et des Transports ;

VU : la loi n° 2018-040 du 13 novembre 2018, portant code de l'aviation civile ;

VU : le décret n° 2018-157 du 19 novembre 2018, portant application des dispositions de la loi n°2018-040 du 13 novembre 2018, portant code de l'aviation civile ;

VU : le décret 157-2007 du 06 Septembre 2007, relatif au conseil des Ministres et aux attributions du Premier Ministre et des Ministres ;

VU : le décret n°145-2022 du 26 Septembre 2022, portant nomination des membres du Gouvernement ;

VU : le décret n°063 - 2021 du 03 mai 2021, fixant les attributions du Ministre de l'Équipement et des Transports et l'organisation de l'administration centrale de son département ;

VU : l'arrêté n° 0039/MET du 12 Janvier 2022, portant adoption du Règlement Technique Aéronautique – RTA 14, relatif à la conception et l'exploitation Technique des Aérodro-
mes.

Sur proposition du Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile.

Arrête :

Article Premier : Le présent arrêté adopte et rend applicables les modifications apportées au règlement technique aéronautique (RTA) N°14 relatif à la conception et l'exploitation Technique des Aérodro-
mes.

Article 2 : Les procédures techniques relatives à la mise en œuvre des dispositions modifiées du (RTA) N°14 seront fixées par décision du Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile.

Article 3 : Le Règlement Technique Aéronautique – RTA 14 constitue l'annexe au présent arrêté.

Article 4 : Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté.

Article 5: Le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Islamique de Mauritanie.

Nouakchott, le 25 NOV 2022

Nani CHROUGHHA



Ampliatiions :

- MSG/PR 2
- SGG 2
- MET 2
- DGLTEJO 2
- IGE 2
- ANAC 2
- ONM 2
- SAM 2
- ASECNA 2
- AFROPORT 2
- JO 2
- Archives 2